

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2018

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée lors de votre Conseil d'administration tenu le 03 novembre 2016 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers ci-joints de la **SICAV L'épargne Obligataire** arrêtés au **30 juin 2018** qui font apparaître un actif net de **23.160.569,636 D** et une valeur liquidative égale à **103,711 D** par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **30 juin 2018** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la **SICAV L'épargne Obligataire** ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **30 juin 2018**.

Paragraphe d'observation post conclusion

Par ailleurs et sans remettre en cause notre avis ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention que l'examen de la composition de l'actif de la société nous a permis de constater que la société n'a pas respecté les dispositions de l'article 29 du code des organismes de placements collectifs en employant plus de 10% de son actif en titres émis par le même émetteur.

En, effet :

- Les placements auprès de l'Union Internationale de Banque, emprunt obligataire UIB 2016 SUB A, représentent 10,29% de l'actif.
- Les placements en certificats de dépôts auprès la même banque, la STB, représentent 51,67% de l'actif.

Notre avis n'est pas modifié à l'égard de ce point.

Tunis, le 30 juillet 2018

Le Commissaire aux Comptes :

MGH AUDIT & CONSEILS

Makram GUIRAS

BILAN ARRETE AU 30/06/2018
(en dinars)

	NOTE	30/06/2018	31/12/2017
<u>ACTIF</u>			
Portefeuille – titres	AC 1	7 359 831	966 190
a- Actions et valeurs assimilées		0	59 750
b- Obligations		7 359 831	906 439
c- Emprunts d'Etat		0	0
Placements monétaires et disponibilités	AC 2	15 822 129	372 822
Placements monétaires		15 229 774	203 299
Disponibilités		592 354	169 523
TOTAL ACTIF		23 181 960	1 339 011
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs Créditeurs	PA 1	18 622	930
Autres Créditeurs Divers	PA 2	2 768	817
TOTAL PASSIF		21 390	1 747
<u>ACTIF NET</u>			
Capital	CP 1	22 349 040	1 326 989
Sommes Distribuables	CP2	811 529	10 275
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0
b- Résultats distribuables de la période		925 630	8 714
c- Régul résultat distribuables de la période		-114 101	1 561
ACTIF NET		23 160 570	1 337 264
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		23 181 960	1 339 011

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30/06/2018
(en dinars)

	NOTE	<u>du</u> <u>01/04/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>du</u> <u>20/12/2016</u> <u>au</u> <u>31/12/2017</u>
Revenus du portefeuille - titres	PR 1	<u>752 880</u>	<u>772 204</u>	<u>8 265</u>
Dividendes		689 039	689 039	0
Revenus des obligations		63 840	83 165	8 265
Revenus des emprunts d'Etat		0	0	0
Revenus des placements monétaires	PR 2	177 752	192 998	3 299
Total des revenus des placements		930 632	965 202	11 564
Charges de gestion des placements	CH 1	-26 599	-31 931	-1 775
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		904 032	933 271	9 789
Autres charges	CH2	-6 602	-7 641	-1 074
RESULTAT D'EXPLOITATION		897 430	925 630	8 714
Régularisation du résultat d'exploitation	PR 3	-137 646	-114 101	1 561
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		759 784	811 529	10 275
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		137 646	114 101	-1 561
Variation des + (ou -) valeurs potentielles/ titres		-4 338	0	0
Plus ou - valeurs réalisées /cession des titres		-648 471	-635 546	5 306
Frais de négociation de titres		-7	-7	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		244 615	290 077	14 021

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

ARRETE AU 30/06/2018

(en dinars)

	NOTE	<u>du</u> <u>01/04/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>du</u> <u>20/12/2016</u> <u>au</u> <u>31/12/2017</u>
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		244 615	290 077	14 021
Résultat d'exploitation		897 430	925 630	8 714
Variation des plus (ou -) values potentielles / titres		-4 338	0	0
Plus ou moins values réalisées / cession des titres		-648 471	-635 546	5 306
Frais de négociation de titres		-7	-7	0
Distribution de dividendes		0	0	0
Transactions sur le capital		<u>15 567 172</u>	<u>21 533 228</u>	<u>323 244</u>
a- Souscriptions		40 644 659	46 873 684	572 660
Capital		39 548 760	45 689 753	569 400
Régularisation des sommes non distribuables		519 944	535 898	1 302
Régularisation des sommes distribuables		575 955	648 033	1 958
a- Rachats		-25 077 486	-25 340 456	-249 416
Capital		-24 321 256	-24 580 585	-248 700
Régularisation des sommes non distribuables		3 535	2 884	-319
Régularisation des sommes distribuables		-759 765	-762 755	-398
VARIATION DE L'ACTIF NET		15 811 787	21 823 305	337 264
Actif Net				
en début de période		7 348 782	1 337 264	1 000 000
en fin de la période		23 160 570	23 160 570	1 337 264
Nombre d'actions				
en début de période		71 745	13 207	10 000
en fin de période		223 318	223 318	13 207
VALEUR LIQUIDATIVE		103,711	103,711	101,254
Taux de rendement		1,25%	2,43%	1,25%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETEES AU 30/06/2018
(Unité en Dinars)

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE est une société d'investissement à capital variable de type capitalisation. Elle a été ouverte au public le 18 septembre 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 3 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2018, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 4 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

4- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, entant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

4- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de SICAV L'épargne Obligataire figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 30 juin 2018, au coût amorti.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

4- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- 5 Unité monétaire

Les états financiers trimestriels de SICAV L'épargne Obligataire sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

5 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **30/06/2018** à **7.359.831 dinars** et se détaille comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeurs au 30-06-2018	% de l'actif	% de l'actif net
Obligations					
ATL 2017-2 B	5 000	500 000	510 352	2,20%	2,20%
ATL Sub 2017	4 000	400 000	417 800	1,80%	1,80%
BH Sub 2018-1 C	5 000	500 000	506 225	2,18%	2,19%
BNA Sub 2018-1 B	20 000	2 000 000	2 015 277	8,69%	8,70%
HL 2017-3 B	5 000	500 000	514 014	2,22%	2,22%
TL 2018-1 B	10 000	1 000 000	1 009 705	4,36%	4,36%
UIB 2016 Sub A	77 278	2 318 338	2 386 459	10,29%	10,30%
TOTAL		7 218 338	7 359 831	31,75%	31,78%

a- Actions et valeurs assimilées

Désignation	30/06/2018	31/12/2017
Actions SICAV	0	59 750
Diff. Estimation sur actions SICAV	0	0
Total	0	59 750

b- Obligations

Désignation	30/06/2018	31/12/2017
Obligations Coût d'entrée	7 218 338	900 000
Intérêts courus à l'achat	66 953	0
Intérêts courus	59 263	5 264
Intérêts intercalaires courus	15 277	1 175
Total	7 359 831	906 439

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comme suit :

a- Placements monétaires

Désignation	coût d'acquisition	valeurs au 30/06/2018	% de l'actif net
Certificats de dépôts STB	11 963 070	11 977 123	51,71%
Certificat de dépôt au 03/07/2018 (taux de 8,14% 20 jours)	1 992 797	1 998 559	8,63%
Certificat de dépôt au 09/07/2018 (taux de 8,14% 20 jours)	996 399	998 199	4,31%
Certificat de dépôt au 10/07/2018 (taux de 8,14% 20 jours)	996 399	998 019	4,31%
Certificat de dépôt au 01/07/2018 (taux de 8,14% 10 jours)	1 497 292	1 499 459	6,47%
Certificat de dépôt au 05/07/2018 (taux de 8,14% 10 jours)	998 195	998 917	4,31%
Certificat de dépôt au 16/07/2018 (taux de 8,14% 20 jours)	996 399	996 939	4,30%
Certificat de dépôt au 17/07/2018 (taux de 8,14% 20 jours)	3 487 394	3 488 655	15,06%
Certificat de dépôt au 08/07/2018 (taux de 8,14% 10 jours)	998 195	998 376	4,31%
Comptes à terme STB	3 200 000	3 252 651	14,04%
Comptes à terme au 22/04/2020 (taux de TMM+2,5% 750 jours)	500 000	507 648	2,19%
Comptes à terme au 01/10/2019 (taux de TMM+2,75% 740 jours)	200 000	210 189	0,91%
Comptes à terme au 06/06/2020 (taux de TMM+2,5% 740 jours)	1 500 000	1 508 440	6,51%
Comptes à terme au 09/02/2020 (taux de TMM+2,5% 740 jours)	1 000 000	1 026 374	4,43%
TOTAL	15 163 070	15 229 774	65,76%

b- Disponibilités

Désignation	30/06/2018	31/12/2017	% de l'actif net
avoirs en Banque	592 354	169 523	2,56%
Total	592 354	169 523	2,56%

Note sur les passifs :

PA 1 Opérateurs Créditeurs

Désignation	30/06/2018	31/12/2017
Gestionnaire	9 429	446
Commission réseau	4 596	242
commission dépositaire	4 596	242
Total	18 622	930

PA 2 Autres Créditeurs divers

Désignation	30/06/2018	31/12/2017
Etat	721	719
CMF	2 047	98
Total	2 768	817

CP1 : Note sur le capital

	30/06/2018
Capital au 31/03/2018	
* Montant	7 241 219
* Nombre de Titres	71 745
* Nombre d'actionnaires	94
Souscriptions réalisées	
* Montant	39 548 760
* Nombre de titres émis	393 614
* Nombre d'actionnaires entrants	275
Rachats effectués	
* Montant	24 321 256
* Nombre de titres rachetés	242 041
* Nombre d'actionnaires sortants	98
Autres mouvements	-119 062
Variation des plus(ou moins) values potentielles sur titres	-4 338
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-648 471
Frais de négociation de titres	-7
Résultat antérieur capitalisé	10 275
Régularisation des sommes non distribuables	523 479
Capital au 30/06/2018	
* Montant	22 349 661
* Nombre de Titres	223 318
* Nombre d'actionnaires	271

CP2 Sommes Distribuables

a- Sommes distribuables des exercices antérieurs

Désignation	30/06/2018	31/12/2017
Résultat en instance d'affectation	0	0
Régl Résultat en instance d'affectation souscription	0	0
Régl Résultat en instance d'affectation Rachat	-621	0
Total	-621	0

b- Sommes distribuables de la période

Désignation	30/06/2018	31/12/2017
Résultat distribuable de la période	925 630	8 714
Régl Résultat distribuable de la période	-114 101	1 561
Total	811 529	10 275

Notes liées au compte de résultat

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comme suit :

a- Dividendes

Désignation	Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Du 01/01/2018 au 30/06/2018	du 20/12/2016 au 31/12/2017
Revenus des titres OPCVM	689 039	689 039	0
Total	689 039	689 039	0

b- Revenus des obligations

Désignation	Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Du 01/01/2018 au 30/06/2018	du 20/12/2016 au 31/12/2017
Intérêts	63 840	83 165	8 265
Total	63 840	83 165	8 265

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le revenu des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

Désignation	Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Du 01/01/2018 au 30/06/2018	du 20/12/2016 au 31/12/2017
Intérêts des certificats de dépôts	141 038	143 236	0
Intérêts des comptes à terme	36 345	49 352	3 299
Intérêts des comptes de dépôts	368	409	0
Total	177 752	192 998	3 299

PR 3 : Régularisation du résultat d'exploitation

Désignation	Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Du 01/01/2018 au 30/06/2018	du 20/12/2016 au 31/12/2017
Réglul Resultat exploitation (souscription)	623 505	648 033	1 958
Réglul résultat d'exploitation (rachat)	-761 152	-762 134	-398
Total	-137 646	-114 101	1 561

CH 1 : Charges de gestion des placements

Désignation	Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Du 01/01/2018 au 30/06/2018	du 20/12/2016 au 31/12/2017
Rémunération Gestionnaire	19 345	23 223	1 291
Rémunération réseau	3 627	4 354	242
Rémunération dépositaire	3 627	4 354	242
Total	26 599	31 931	1 775

CH 2 : Autres Charges

Désignation	Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Du 01/01/2018 au 30/06/2018	du 20/12/2016 au 31/12/2017
Impôts et taxes	1 765	1 831	*751
Redevance CMF	4 837	5 806	323
Autres charges	0	4	1
Total	6 602	7 641	1 074

*Montant présenté par erreur en tant que rémunération du commissaire aux comptes dans les états financiers arrêtés au 31-12-2017.

6- AUTRES INFORMATIONS

6- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de SICAV L'épargne Obligataire est confiée à la société «STB MANAGER». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de **0,40%TTC** par an, calculée sur la base de l'actif net de SICAV L'épargne Obligataire.

La rémunération de « STB MANAGER » au **30/06/2018** s'élève à **23.223DT**.

6- 2 Rémunération du dépositaire

La banque STB assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV L'épargne Obligataire. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, la STB perçoit une commission annuelle de **0,075% TTC** calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération du dépositaire au **30/06/2018** s'élève à **4.354 DT**.

6- 3 Rémunération du distributeur

Les souscriptions et les rachats se font auprès des agences de la société Tunisienne de banque (STB) avec laquelle la SICAV est liée par une convention de distribution.

En contrepartie de ses services, la STB perçoit une rémunération annuelle égale à **0,075%TTC** de l'actif net.

La rémunération du distributeur au **30/06/2018** s'élève à **4.354DT**.